

1er Trimestre 2022



Pressines

Le Journal

N° 029

*Soutien pour
l'Ukraine*

02	-	Edito
03	-	Repas des aînés - Paroles aux Citoyens
04	-	Broc à Dom - Soirée Jeux
05	-	Salon du loisirs et du bien être - Rappel élections
06	-	Planing Manifestations
07	-	Annonces
08	-	Le coin de l'urbanisme
09	-	Pessinoises, Pessinois, votre bibliothèque municipale
10	-	L'heure Civique Pessinoise
11	-	Urbanisme - Guichet unique
12	-	Le ciel à PESSINES pour le 2ème trimestre 2022
13 & 14	-	Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique
15	-	Gym et Paroisse
16	-	Collège et Lycée
17 & 18	-	Curiosité du Trimestre
19	-	Anti-gaspillage

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge
17810 PESSINES

Téléphone : 05 46 93 68 05

<http://www.pessines17.fr>

E.mail : mairie@pessines.fr

Permanences

Maire	: Le vendredi de 15h00 - 18h00 Le samedi de 9h00 - 12h00
1er Adjoint	: Le Vendredi de 9h00 - 12h00 et sur RDV
2eme Adjoint	: Le 1er et 3ème Mardi de 9h à 12h et sur RDV
3eme Adjoint	: Le 3ème Jeudi de 14h à 18h et sur RDV

Heures d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle ERABLE, Sylvie MAZET, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune



EDITO



Au moment où j'écris cet édito la guerre en UKRAINE fait rage. Je tiens à souligner que la commune de Pessines est solidaire du peuple Ukrainien. Aujourd'hui, des camions partent pour l'Ukraine remplis de vêtements, de produits d'hygiène, de secours, de logistique. Merci de donner. Des réfugiés arrivent en France. si vous avez un logement ou une partie de logement disponible faites nous le savoir, cela pourrait être UTILE.

Il ne faut oublier que nous sommes encore sous l'emprise du COVID-19 depuis deux ans. Même si le taux de vaccinés est prometteur n'oublions pas les gestes barrières.

Malgré les contraintes de la crise sanitaire et de la guerre en Ukraine l'équipe municipale (élus et agents) continue autant que possible les projets structurants et les investissements qui comptent. Nous sommes rentrés dans l'élaboration du budget 2022. Les conseils municipaux sont redevenus « normaux », en présentiel pour tous les conseillers et le public.

Les travaux du lotissement de « La Faurie » sont terminés et nous pouvons vendre les terrains. Les cinq terrains, à ce jour, sont vendus. Pour le lotissement « Le champ Fleuri » l'autorisation d'aménager est en cours et devrait sortir courant avril. Un nouveau projet est arrivé en début d'année. Un Kinésithérapeute et des orthophonistes aimeraient s'installer sur la commune. Nous sommes en pour parler pour l'acquisition d'une maison près de la Mairie.

Les beaux jours arrivent et bien évidemment les végétaux reprennent leur croissance. Il est donc logique que nous voulions les maîtriser. Merci à tous de bien vouloir respecter les horaires d'utilisation des « engins thermiques ». L'année dernière notre « tracteur faucheur » est tombé définitivement en panne. Début décembre nous en avons commandé un. Celui-ci n'est toujours pas arrivé. Je me suis arrangé avec notre fournisseur pour qu'il nous en prête un, car le retard de livraison est important (Livraison prévue 1er semestre 2022). Merci de votre compréhension sur le fauchage de notre espace public.

Bonne nouvelle cette année les festivités reprennent sur notre commune « Marche canine, Broc à dom, salon du bien être, soirée jeux, Feu d'artifice, Fête de la St Gilles et son vide grenier ». Je vous laisse prendre note des dates qui vous intéressent dans la suite de ce journal.

Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent printemps, Malgré les circonstances difficiles, et croire en un avenir proche plus lumineux.

Le Maire



Repas des aînés

Le repas de nos aînés s'est déroulé de manière différente cette année. En effet, nous avons eu la chance de pouvoir assurer suivant les gestes barrières et la vaccination à jour, le repas des aînés au cabaret «LA CASTAFIORE» à Nantillé avec un déjeûner-spectacle intitulé PANAME

Un menu servi dans la bonne humeur, un spectacle digne des cabarets Parisiens.

Des chansons souvenirs, des strass et des paillettes, de l'humour ont enchanté tous nos spectateurs.

Marie et Marco ainsi que toute l'équipe, nous ont régalié avec le déjeûner et nous ont fait rêver et voyager avec leur différents tableaux de la vie parisienne avec danseurs, chanteurs, transformistes. Des aînés ravis de ce moment de détente.

Mention spéciale pour l'accueil chaleureux de Marie et Marco responsables de cet établissement.



Paroles aux Citoyens !!!!!!!

M le maire et votre équipe de conseillers

Nous tenons à vous remercier pour le déjeuner spectacle que vous nous avez offert samedi dernier et qui nous a énormément plu.

Merci encore - bien cordialement famille CALVET - chemin des Baudins PESSINES





Broc à Dom

Pour sa 3ème édition la Broc à Dom a eu un temps qui a, à nouveau perturbé cette journée. Nous avons eu la pluie une partie de la matinée mais dès le retour des éclaircies, les visiteurs se sont déplacés de maison en maison grâce aux réseaux sociaux et sites spécialisés !!!!!



Soirée Jeux

Pour la soirée jeux du 26 mars, 25 personnes s'étaient inscrites.

Celle-ci s'est déroulée dans une très bonne ambiance et les gateaux préparés par les membres de l'association du yoga ont été très appréciés

Nous espérons être encore plus nombreux la prochaine fois

Une très bonne soirée !!!!!

"C'était chouette de partager ce moment avec des personnes de tous les âges. À notre table, il y avait des ados mais aussi des adultes. On a présenté un peu le jeu créé par le lycée (on en a vendu deux!) mais on a aussi joué à d'autres petits jeux sympas". **Maïwan**

»Il n'y avait pas beaucoup de monde mais l'ambiance était sympa. On s'est bien amusé». **Maëline**

C'était une très bonne soirée, on a pu faire des rencontres et s'amuser en découvrant des jeux de sociétés. On a présenté notre jeu (prototype) et nous avons eu beaucoup de retours positifs et nous avons recueilli les avis qui nous ont été donnés pour finir de l'améliorer avant l'impression. **Victor**



Salon du loisirs et du bien être

Cette 2ème édition a accueilli une vingtaine d'exposants professionnels et associations (soins, massage, médecine douce, produits bio et de bien-être, médium)

De nombreux visiteurs curieux ou avertis ont pu profiter des animations (initiations, démonstrations, ateliers) et des stands installés dans le nouvel espace aménagé.

Food Trucks, stand pâtisserie maison, buvette, tout était réuni pour apprécier cette journée ensoleillée.

Merci aux bénévoles qui permettent le bon déroulement de ce salon ; merci également à Svetlana, déplacée ukrainienne membre de l'équipe nationale de pétanque D'UKRAINE hébergée sur notre commune, pour sa démonstration de pétanque.



Dates des Elections Législatives



12 & 19 Juin 2022



Les Vergers Daudet

VENTE À LA PROPRIÉTÉ

ETS DAUDET
PESSINES
05 46 93 26 74

Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Planing Manifestations

21/05/22	Troc aux plantes
25/06/22	Fête de l'été
30/06/22	1 er marché semi nocturne de la saison avec sa soirée dansante
07/07/22	Marché semi nocturne
13/07/22	Feu d'artifice et son pique nique et sa soirée dansante
21/07/22	Marché semi nocturne
28/07/22	Marché semi nocturne
04/08/22	Marché semi nocturne
11/08/22	Marché semi nocturne
13/08/22	1ère Nuit des Étoiles
18/08/22	Marché semi nocturne
20/08/22	2ème Nuit des Étoiles
25/08/22	Dernier Marché de l'été semi nocturne avec sa soirée dansante
04/09/22	Brocante de la ST Gilles
15/10/22	Troc aux plantes & Marche Canine
19/11/22	Concours de Belote Tarot
3et 4 / 12/22	Marché de Noël + Loisirs Créatifs



CE PLANING SERA MIS EN PLACE SOUS RÉSERVE DE LA CRISE SANITAIRE !!!!!!!!!

Pessinoises, Pessinois, votre village a besoin de vous !

L'animation de la commune va reprendre un rythme soutenu en 2022.

Mais pour qu'une animation soit réussie en toute sécurité, il faut les bras des bénévoles.

C'est pour cela qu'un appel est lancé à tous les habitants, jeunes et moins jeunes, actifs ou retraités, pour donner de temps en temps, un peu de votre disponibilité au service des animations de la commune.

Si vous vous sentez concerné, merci de remplir le bon ci-dessous et le déposer à la mairie.

Le tableau récapitulatif ci-dessus des événements prévus en 2022 vous aidera à vous pré-positionner.

A retourner par Mail : lejournaldepessines@gmail.com ou à l'adresse de la Mairie : 15 Rue de Saintonge 17810 Pessines

NOM - PRENOM :

ADRESSE :

ADRESSE MAIL :

TEL :



Le coin de l'urbanisme

POLICE DE L'URBANISME



La police de l'urbanisme consiste à contrôler le respect des règles et des procédures d'urbanisme. Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, qui a ainsi connaissance d'une infraction est tenu de dresser procès-verbal. Il ne dispose d'aucun pouvoir d'appréciation. Le maire adresse ensuite, sans délai, une copie du procès-verbal au procureur de la République qui dispose de l'opportunité d'engager des poursuites. Le PV n'a pas à être transmis au contrevenant. Par ailleurs, lorsque les travaux sur le terrain se poursuivent après transmission du procès-verbal au procureur de la République, le maire a la possibilité d'enjoindre le mis en cause d'arrêter ses travaux par un arrêté interruptif de travaux. Les travaux ou utilisations du sol exécutés en méconnaissance des règles d'urbanisme constituent une infraction pénale. Le délai de prescription est de six ans à compter du jour où l'infraction a été commise.

Les infractions d'urbanisme sont très diverses.

Constitue une infraction, le fait de :

- réaliser les travaux en l'absence de l'autorisation requise ;
- continuer des travaux nonobstant la décision du juge administratif prononçant la suspension de l'autorisation d'urbanisme ;
- commencer les travaux avant obtention du permis de construire ;
- procéder à un changement de destination sans avoir obtenu l'autorisation requise ;
- ne pas observer les obligations imposées par le permis de construire ;
- ne pas avoir posé le panneau de chantier lisible depuis la voie publique

et bien d'autres

Bien sûr des amendes financières sont applicables. Elles sont répertoriées par catégories. Cela peut aller de 1 200 € forfaitaire, à 6 000 € du m² de surface plancher créés et même d'une peine de prison.

Avant de commencer des travaux chez vous, renseignez vous auprès de la Mairie ou du service de la communauté d'agglomération de Saintes, ils seront toujours présents pour vous renseigner.

PERMIS DE CONSTRUIRE

PERMIS DE CONSTRUIRE N° :	_____
DELIVRE LE :	_____
BENEFICIAIRE :	_____
NATURE DES TRAVAUX :	_____
SUPERFICIE DU TERRAIN :	_____
SUPERFICIE DU PLANCHER :	_____

Jolly Multi-Markes UNIVERAUTO
27, Grande Rue
17810 ST GEORGES des CÔTEAUX - Tél : 05 46 92 91 11

Tensions, mal-être, angoisses : *Decidez d'aller mieux !*
Francine Hermineaud
SOPHROLOGUE - SOPHROTHERAPEUTE
06 84 54 96 07
francine.hermineaud@orange.fr
Consultations sur RDV - Possibilités de déplacement
SOULAC (33) - LE GUA (17) - PESSINES (17)
SIRET 378 453 930 00042

Services à domicile
Ménage, repassage, préparation des repas, rdv divers, compagnie, auxiliaire de vie...
Océane Val
oceane.val.17@hotmail.fr
12 rue de saintonge
17810 Pessines
0670648990

L'Atelier d'Horlogerie de Pessines
37 rue du Plantis de la Cure
17810 PESSINES
Tel : 06.50.73.68.31
Diplômé d'École d'Horlogerie Française et Suisse
Plus de 30 ans d'Expérience
Redonnez la vie à vos
 Comtoises
 Carillons
 Horloges
 Oeils de Bœuf
 Westminster
Sur rendez-vous du Mardi au Vendredi

ETS ORIEUX ANGELO
ENLÈVEMENT DE FERRAILLES - ÉPAVES
DÉCHETS - REMBLAIS - VÉGÉTAUX
VIDE GRENIER
Tél. : 06 14 80 02 76

PIZZAS L'Opéra Bouffe
0540 000 222



Pessinoises, Pessinois, votre bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte

Le Mercredi de 18h30 à 20h00 «**NOUVEAU**»

le Jeudi de 16h00 à 18h00

et le Samedi de 10h00 à 12h00

Pass Sanitaire Obligatoire

Attention : changements d'horaires

Toute inscription à la bibliothèque donne droit à un accès gratuit à la médiathèque de Charente Maritime, ce qui se traduit par :

- 1 Vous réservez en ligne vos ouvrages et recevez un mail dès qu'ils sont livrés dans votre bibliothèque municipale.
- 2 Vous avez accès à l'agenda départemental des actualités des bibliothèques du département, ainsi que celles de la médiathèque (manifestations, actions événementielles).
- 3 Vous êtes avertis de l'arrivée des nouveautés
- 4 Le « clic et bib » vous donnera accès à :
 - Consultation de + de 1000 titres de la presse française (journaux & magazines)
 - Écouter une sélection de titres musicaux choisis par les bibliothèques
 - Choisir et suivre, parmi plusieurs centaines de formations en ligne dans tous les domaines (langues, arts et culture, vie courante, etc.).
 - Vous pourrez enfin laisser libre cour à votre imagination pour créer musiques, dessins, photos, peintures et jouer sur des sites ludiques sans modération.

Donc, courez sans attendre vous abonner à votre bibliothèque Municipale :

Elle a tout d' une Grande !!!!!

Vous ne serez pas déçue !!!



L'heure CIVIQUE Pessinoise



Et si je donnais une heure par mois pour aider un voisin ?

L'heure civique est un dispositif simple qui favorise et accompagne toutes les bonnes volontés souhaitant participer, entre autre, à une action de solidarité dans la commune ou aider un voisin qui en a besoin.

Votre mairie s'engage en partenariat avec le département à participer à cette action basée sur la solidarité de proximité.

Une réunion publique sera organisée, prochainement, afin de répondre à vos questions, de prendre contact avec les bonnes volontés et de répertorier les besoins.

Liens utiles :

<https://lheurecivique.charente-maritime.fr/>

<https://www.sudouest.fr/charente-maritime/jonzac/l-heure-civique-en-charente-maritime-c-est-un-truc-de-fou-ce-qui-se-passe-chez-vous-8142735.php>

« C'est un truc de fou ce qui se passe » : en Charente-Maritime, ils donnent de leur temps pour leurs voisins.





A LA DÉCOUVERTE DE L'ASTRONOMIE



Le ciel à PESSINES pour le 2ème trimestre 2022

Les planètes :

LUNE : pleine, les 16 avril, 16 mai et 14 juin.

VENUS : bien visible le matin avant le lever du soleil

MARS : visible le matin avant le lever du soleil ; grossi petit à petit en se rapprochant de la terre

SATURNE : devient de mieux en mieux visible le matin, proche de vénus et de Mars

JUPITER : invisible jusqu'à la fin du trimestre car passe derrière le soleil. Reviendra cet été.

URANUS : uniquement visible aux jumelles ou avec un télescope après avoir repéré sa position sur une carte

Les autres curiosités de la période :

Principales constellations : GEMEAUX – LION et la VIERGE, plein sud en avril.

HERCULES et son fameux amas d'étoiles M13

En juin, la voie lactée (centre de notre galaxie) apparait en milieu de nuit.

La comète C17 K2 / PANSTARRS viendra nous visiter en juin, mais il est trop tôt pour dire quel sera son éclat.



Informations diverses :

Pour suivre les phases de la lune, l'application DAFF LUNE, gratuite elle aussi, vous sera fort utile.

Sur votre ordinateur, pour préparer vos observations : <https://stellarium-web.org>

Pour en apprendre plus sur l'astronomie, sur YOU TUBE : « la chaine astro » de Christophe de la chapelle :

[www.youtube.com /cdlcl48](http://www.youtube.com/c/dlcl48) ; de nombreuses vidéos ont été rajoutées durant le premier trimestre 2022.

Vous pouvez aussi trouver en kiosque les deux revues d'astronomie françaises :

L'astronomie, éditée par la Société Astronomique de France ; mensuelle.

Ciel & Espace, éditée par l'Association Française d'Astronomie, tous les deux mois.

Vous avez la chance, à Pessines, d'avoir un ciel peu pollué par l'éclairage public, alors levez les yeux et profitez du magnifique spectacle d'un ciel d'hiver !

Reporter d'Images agencephotosaintes@gmail.com
Photographe *Pascal Renard*

Agence Photo Saintes
Un savoir faire
Depuis 34 ans
06 34 90 10 00

Tous droits réservés. Toute réimpression, reproduction, utilisation sans autorisation est formellement interdite.
Agence Photo Saintes
06 34 90 10 00 / 06 34 90 10 01
agencephotosaintes@gmail.com
06 34 90 10 00

LES ALLARDS
Centre équestre à Pessines

COURS D'EQUITATION
Cours Collectifs ou individuels
pour débutants ou confirmés
Cours de baby poney
Promenade

123 route de Saintes à Pessines / Renseignements 06 87 32 23 72 / www.lesallards.com

Afin d'encourager l'usage du vélo, les élus communautaires ont voté une aide financière destinée aux habitants du territoire pour l'acquisition d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE).



UNE AIDE À L'ACHAT DE 200€ POUR LES HABITANTS

Dans le cadre de sa politique en faveur de la mobilité alternative à la voiture individuelle, une aide financière, sous la forme d'une subvention, est proposée aux habitants qui feront l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf ou qui feront électrifier leur vélo. Cette subvention, soumise à des conditions d'éligibilité, est fixée à hauteur de 200€ dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée.

Si vous êtes éligible à l'aide de la Communauté d'Agglomération, vous pourrez également faire la demande du « Bonus Vélo » de l'Etat, sous condition de ressources.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour être éligible au dispositif, il est nécessaire de remplir les critères suivants :

- * Être majeur ;
- * Résider dans l'une des 36 communes de l'Agglomération de Saintes ;
- * Avoir acheté un vélo à assistance électrique de marque française chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes ou avoir acheté un kit d'électrification de marque française chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes et l'avoir fait installer chez un vélociste de l'Agglomération de Saintes ;
- * Déposer une seule demande d'aide à l'achat du VAE par personne et par foyer ;
- * Faire la demande d'aide à l'achat du VAE au maximum 30 jours après avoir acheté le VAE ou le kit d'électrification.



La participation financière de la Communauté d'Agglomération de Saintes est soumise à une clause : en cas de revente du bien avant la date anniversaire de 2 ans à compter de la signature du règlement, à l'exception de situations exceptionnelles telles que les accidents de la vie, le bénéficiaire devra rembourser l'aide à la Communauté d'agglomération de Saintes (article 6 du Règlement d'attribution). La CDA se réserve le droit de demander au bénéficiaire d'apporter la preuve qu'il est bien en possession du VAE.

Une réponse vous sera faite par courrier postal sous un délai maximal de 2 mois.

RAPPEL IMPORTANT

Incivilité RAS LE BOL

A tous les propriétaires de nos amis les chiens ne laissez plus, que ce soit sur les trottoirs, dans les espaces verts et surtout sur le terrain de sport derrière la mairie, les excréments de vos animaux. Lorsque vous partez en promenade pensez à prendre une ou deux poches pour les ramasser. Merci.



LE RUCHER DE MANG

Apiculteur à **PESSINES** !

VENTE DE MIEL

PLUS D'INFOS

lerucherdemang.fr

Adresse : 50 rue Saint Gilles
Téléphone : 06 75 07 70 62
Email : contact@lerucherdemang.fr

17460 VARZAY

Pour la maison

- Menage
- Repassage
- Courses
- Etc...

Virginie à votre service

Pour le jardin:

- Tonte
- Débroussaillage
- Abattage, élagage
- Taille de haies
- Etc...

Chèque Emploi Service Universel

06-66-73-90-51



Suite à l'arrêt de notre coach sportif ainsi que par manque d'adhérents nous sommes contraint de dissoudre notre association. Nous avons décidé d'attribuer le boni de liquidation à l'association Charente-Maritime Ukraine « les joyeux petits souliers » 39 rue de l'aunis 17220 Sainte-Soulle.

Nous remercions nos fidèles adhérents qui nous ont suivi pendant toutes ces années et surtout gardez la forme.

Catherine et Veronique

Paroisse

Nous vous rappelons que l'église St Gilles est ouverte tous les mercredis et samedis de 10H à 18H.

Pour tout renseignement complémentaire :
Paroisse Saintes rive gauche
1 Place St Vivien - 17100 Saintes - 05 46 93 09 92
paroisse.saintesrg@cegetel.net
Site web : catholiques17.fr/saintes/



Merci de bien vouloir remplir le coupon

Afin de vous informer en temps réel sur les différentes alertes de votre commune (Météo, travaux....) Réunions publiques, Conseil municipal, Manifestations principales..... ainsi que dans le cadre protection voisins vigilants.

Nous aurions souhaité que vous nous communiquiez par foyer un N° de portable et (ou) une adresse Mail afin que nous puissions vous faire parvenir les différentes informations.

Nom & Prénom :

N° de Portable :

E.mail :

Métier

Agriculteur / agricultrice

Le métier d'agriculteur

C'est un très beau métier! L'agriculteur travaille très dur dans les champs et les étables pour nourrir la population et son bétail.

En quoi consiste ce métier ?

On peut cultiver des céréales (céréalière), ils font aussi des betteraves et des pommes de terre ou des vignes (viticulteur). En fait, il existe bien des façons d'être agriculteur. Il faut préparer les sols, semer, planter et épandre les engrais, conduire des gros engins agricoles et le savoir-faire technique. Matériel: bâtiments de stockage, tracteurs, moissonneuse batteuse, déchaumeur, charrue, cultivateur, épandeur à fumier pour les vaches, ensileuse, remorque, etc...

Le métier d'éleveur consiste à s'occuper des champs et du bétail, de produire des céréales pour nourrir son bétail, du lait et de la viande. Il faut nourrir les bêtes et faire la traite deux fois par jour matin et soir. Tous les jours, on s'occupe de la ferme. Quoi choisir entre le bétail ou les céréales? Quoi choisir entre toutes les cultures possibles? Le colza, tournesol, soja, maïs, blé (tendre et/ou dur), orge, avoine, sorgho, seigle, l'épeautre, le mil (ou millet)?

Ça dépend des régions et de la terre! Les durées de travail sont énormes pour un revenu très inférieur à un footballeur qui tape dans un ballon. Formations :
 Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole
 Bac pro Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
 BP Responsable d'entreprise agricole
 BTS Agronomie : productions végétales
 BTS Productions animales



La moisson du colza.

© Joagri / site agrivias.com



Un élevage de boeufs en pâturage au grand air.

© site mangeons-local.bzh



Le robot de traite a des avantages (travail en moins) et inconvénients (coûts en plus).

©entraid.com V. Dermazel

Auteurs: ALEX et GABRIEL

Le parcours

Salon international de l'agriculture du 26/02 au 6/03/2022 : Découverte du métier, des animaux, des produits, de matériel et des nouveautés. Chaque année, une vache est l'égérie; cette année ce sera Neige, de race Abondance âgée de 4 ans. Qui peut y participer? Eleveurs, céréalières, viticulteurs réservent des stands. Plus de 1000 exposants et env 600 000 visiteurs. 3 concours depuis 1870 : Les animaux (8 espèces animales : Asins, Bovins, Canins, Caprins, Equins, Ovins, Porcins et les félins), les produits et des vins, et les jeunes professionnels



Publié avec le concours de la Presse des Jeunes www.pressedesjeunes.com

Vous pourrez retrouver le journal complet de vos collégiens et lycéens sur le site internet de la commune :

Le Souci de Chadennes

Chadennes, 17460 Tesson

On appelle «souci» une cavité naturelle en forme d'entonnoir qui absorbe les eaux de pluie. Le souci de Chadennes se situe au nord de Tesson (après le village de Chadennes) à gauche de la route de Saintes.

Cette curiosité a donné naissance à une légende. La fée Mélusine et le Seigneur de Tesson nous emmènent au fond du gouffre...




ALA LUCARNE
Fabienne DESLANDES
Agente commerciale et conseillère
Tél : 06.20.55.76.45
fabienne.deslandes@alalucarne.com
15520 de Tesson - 17460 Tesson
ACHAT-VENTE-ESTIMATION-IMMOBILIERE
www.alalucarne.com




Elevage des Morins
Elevage de chevaux et poneys de sport
Tél : 06 76 39 74 86
66c route des morins
17810 Pessines
05 46 92 69 18
www.morins.fr

Famille d'accueil
Mme FORT Frédérique
Rue Saint Gilles
17810 Pessines
Tél : 05.46.92.24.01



BRILLANCE & PROPRETE
Préstation ménage
Particulier & Entreprise



06 18 24 10 97
orieuxlaetitia22@gmail.com
N°Siret : 888 836 459 00014

Soins à domicile sur rendez-vous



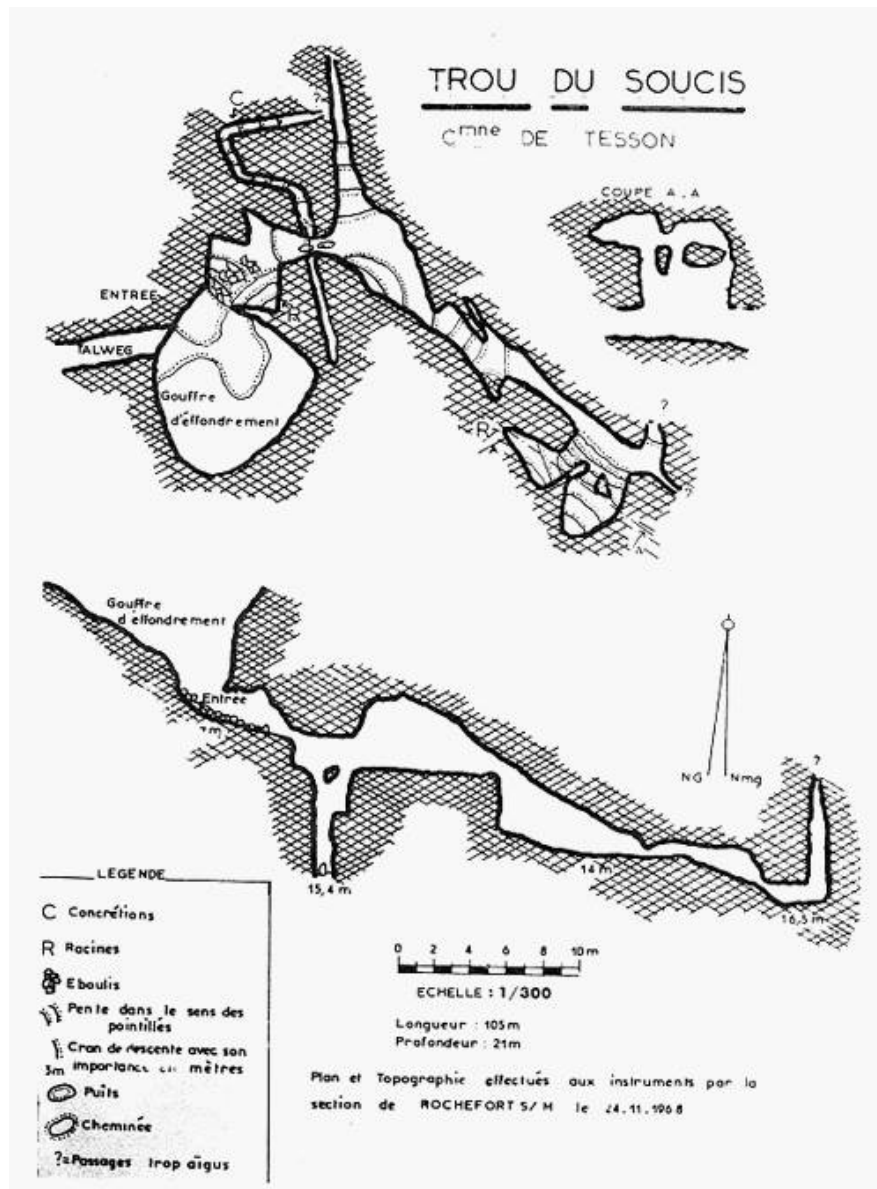
Caroline Moroni
Martine Bonneau
Infirmières libérales
07.89.29.65.92
cabinetidelnessines@gmail.com
17, rue Saint Gilles
17810 Pessines

SÉBASTIEN BARUSSAUD
Charpentier traditionnel
et constructeur en architecture



Toutes structures bois
Maisons ossature bois
Plans, permis de construire
Concepteur en architecture bioclimatique
Tel. 06 15 81 11 31
lscharpentaise@gmail.com

Le seigneur de Tesson amoureux de la châtelaine de Rioux qui disparut noyée dans la Charente le jour de leurs noces. Et son corps ne fut pas retrouvé. Ayant recours, contre une bourse pleine d'or, aux services de la sorcière de Chadennes pour retrouver sa bien-aimée, il descendit dans le gouffre, muni par elle de deux noix qui étaient censées, lorsqu'elles étaient frappées l'une contre l'autre, produire une vive clarté pour le protéger de tout danger. Selon la sorcière, c'était une entrée des enfers. A une certaine profondeur, il entendit son épouse l'appeler et elle le suivit. Mais c'était en fait un vampire. Utilisant ses deux noix magiques, il réussit à éblouir le monstre qui se réfugia dans les profondeurs du soucis. Le seigneur de Tesson fit alors jeter des rochers dans le souci pour empêcher les imprudents d'aller jusqu'aux enfers. Ce qui rend compte du fait qu'on ne peut plus descendre désormais aussi loin, même si l'on est spéléologue, dans le soucis.





Gaspillage :



cinq déchets alimentaires à réutiliser dans le jardin

Alors que le compost gagne en popularité pour se débarrasser de ses déchets alimentaires, certains peuvent avoir d'autres vertus pour entretenir son jardin.

Alors que 40% de la poubelle moyenne des Français est composée de déchets organiques, l'option du compostage est de plus en plus prisée pour améliorer la fertilité des sols et des plantes tout en réduisant son empreinte carbone.

L'eau des pâtes

Jetée directement dans l'évier une fois la cuisson achevée, l'eau des pâtes a pourtant des qualités nutritives multiples. En se chargeant de la composition des pâtes, elle devient en effet riche en amidons et en sels minéraux. Avec ces composées, elle peut servir de désherbant naturel pour éliminer les mauvaises herbes dans le jardin. Pour cela, il est recommandé de verser l'eau bouillante des pâtes directement sur les plantes pour qu'elle stérilise le sol. En plus de se débarrasser des herbes indésirables, cette méthode permet également de faire des économies d'eau conséquentes.



Les sachets de thé

Deuxième boisson la plus consommée au monde derrière l'eau, le thé a cependant un impact environnemental conséquent en raison de ses sachets d'infusion. Ceux-ci sont constitués pour la plupart de composés plastiques qui sont relâchés dans les tasses. Toutefois, des alternatives en fibres naturelles sont de plus en plus nombreuses dans les rayons. Après consommation, celles-ci peuvent être mises en terre directement. Leur capacité d'absorption de l'eau leur permet de conserver l'humidité de la terre plus longtemps et ainsi de nourrir les plantes.

Le marc de café

Boisson de référence pour se donner un coup de boost le matin, le café représente une source de déchets importante en raison de son marc qui est jeté la plupart du temps à la poubelle. Si le marc de café peut être utilisé dans le compost, il peut également servir à renforcer les plantes dans son jardin directement en tant qu'engrais pour les plantes. Il est recommandé pour les consommateurs de café en grain ou moulu de faire sécher le marc et de le disperser ensuite autour des plantes afin de rendre la terre plus fertile.



Les coquilles d'œufs

Avec une consommation annuelle de 230 œufs par personne et par an, la France se situe au-dessus de la moyenne européenne. Les coquilles d'œufs représentent une source de biodéchets conséquente. Au lieu de finir à la poubelle, celles-ci peuvent servir de barrière protectrice contre les nuisibles du jardin, comme les limaces et les escargots. Selon Gammvert, il est recommandé de les réduire en petits morceaux et de les disperser autour des plantes. Leur surface empêche les nuisibles d'accéder aux plantes et permet d'éviter l'épandage de pesticides toxiques pour celles-ci.



Les écorces d'oranges

En plus d'être des fruits de saison et d'apporter des vitamines D nécessaires pour passer l'hiver, les oranges, mandarines et clémentines peuvent également sauver les plantes des moucheron grâce à leurs écorces. Pour créer ce désherbant naturel, il est conseillé de laisser infuser les écorces dans de l'eau chaude, puis de pulvériser ce mélange directement sur les plantes une fois par mois. L'acide citrique des écorces attire les pucerons, mais les affaiblit sans poser de danger sur les plantes.